

Au Sr. Guilt.  
Paris. le 17<sup>e</sup> de  
Mars 1641.

27

Copie.  
Monsieur,

Le Sr. Alet. ayant veu et approuvé les 3. premiers  
de lettre cy jointes, m'a commandé de les envoyer  
à V. A. qui s'en pourra servir, s'il est le plus pl. A.  
à la deffense de Sr. Leleignoy. (Ces deux bon aussy)  
pour ce le fin: mais dans quelque temps j'esperais  
que V. A. ne voudra plus employer mon ombre  
au secret de ses amours. et pleust à Dieu qu'on  
fussions là, qu'il n'y eust plus besoin d'entre-  
autres choses est leur temps de envie et de  
meux. (Aussi, j'espero, sera bien tout vray, et  
comme a dit Barlaam, par la conclusion de son  
Epitaphes sur ces nopces de V. A. leurs matel  
ne voudront gueres sçavoir que la mer separe  
ce que le Ciel a joint. Je l'en prie du costé,  
et V. A. de me permettre l'honneur de me dire vs.

*[Faint, illegible handwritten text in cursive script, likely a letter or document.]*